

Sainte-Thérèse, le 3 mars 2016

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 1800, boulevard
Cartier Est, lot 1 379 604 à Laval

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 12 février dernier, concernant l'objet
précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

1. Rapport d'inspection du 11 et 2 mai 2000, 3 pages
2. Rapport d'inspection du 8 février 2010, 2 pages
3. Rapport de vérification réservoirs d'huiles usées du 8 et 16 février 2010, 8 pages

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des
articles 23, 24, 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la
révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez
en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une
copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au
numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (16 pages)

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-0091503

DATE DE RÉDACTION : 4 mai 2000

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 11 avril et 2 mai 2000

INSPECTEUR : Luc Brisson

ACCOMPAGNÉ DE :

LIEU INSPECTÉ

ADRESSE POSTALE (si différente)

Résidence Champlain les Écores
1800, boul. Cartier est
Laval (Québec)
H7G 4R6

Fiducie Champlain les Écores
7150 Marie-Victorin
Montréal (Québec)
H1G 2J5

PLAIGNANT(E) : N/A

Rencontré

oui ()

non (x)

NOM / ADRESSE



Anonyme

PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :

NOM / FONCTION



art. 53-54 (adjointe administrative)
(Ingénieur maintenance)
(maintenance)

(514) 844-7355

PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :

PHOTO(S) ()

Nombre : ()

CROQUIS ()

PLAN(S) ()

CARTE(S) ()

AUTRE(S) ANNEXE(S) : ()

1.

2.

BUT(S) :

Plainte (présence de BPC au sous-sol de la résidence).

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-

DATE DE RÉDACTION : 4 mai 2000

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

La résidence Champlain les Écores possède un transformateur qui contient des BPC, ce transfo figure sur la liste des équipements contaminés par des BPC fournie par Environnement Canada.(voir copie en annexe). Le transformateur est situé au sous-sol et il est encore en opération. Il est installé dans un bassin de rétention et selon monsieur (ingénieur pour la maintenance) il n'y a aucun projet de changement pour cet équipement.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE : 7610-13-01-

DATE DE RÉDACTION : 4 mai 2000

3. CONCLUSION

Le transformateur est encore en opération.

4. RECOMMANDATION(S)

Fermer ce dossier

5. VÉRIFICATION

- RÉDIGÉ PAR : Luc Brisson

Luc Brisson 4 MAI 2000

- VÉRIFIÉ PAR : Alain Rochon

Alain Rochon 00/05/05.

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

D'accord.

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec
Direction de Montréal, de Laval, de Lanaudière
et des Laurentides (région Laval)

N/RÉFÉRENCE GESDOC: 7610-13-01-0091503
N/INTERVENTION SAGO: 300564719

DATE DE RÉDACTION : 2010/ 02/ 17
an mois jour

1. IDENTIFICATION		
DATE D'INSPECTION : 2010/ 02/ 08 an mois jour	Arrivée :	13 00 H M
INSPECTEUR : Marie Hélène Frigon	Départ :	13 15 H M
ACCOMPAGNÉ DE :		
LIEU INSPECTÉ Résidence Champlain les Écores 1800, Boul. Cartier Est Laval, (Québec) H7G 4R6	ADRESSE POSTALE (si différente)	
PLAIGNANT(E) : N/A X	Rencontré : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	
NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :		
NOM M. Guy Riopel (Non Rencontré)	FONCTION Directeur général	TÉLÉPHONE 450-667-6991 fax : 450-667-2797
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) (inscrire le nombre dans la case) :		
PHOTO(S) : <input type="checkbox"/> CROQUIS : <input type="checkbox"/> PLAN(S) : <input type="checkbox"/> CARTE(S) :		
ÉCHANTILLONS : <input type="checkbox"/> Eau <input type="checkbox"/> Air <input type="checkbox"/> Sol <input type="checkbox"/> MD <input type="checkbox"/> MDR <input type="checkbox"/> Autre, préciser :		
BUT(S) : Vérifier si le transformateur au sous-sol de la résidence est encore opérationnel.		

Le directeur général est absent et c'est le seul qui peut m'accompagner et répondre à mes questions. Je prends ses coordonnées pour revenir ultérieurement.

RAPPORT D'INSPECTION

N/RÉFÉRENCE GESDOC: 7610-13-01-0091503
N/INTERVENTION SAGO: 300

DATE DE RÉDACTION :

2010/ 02/ 17
an mois jour

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

J'attends que le directeur général soit disponible.

Il m'accompagne au sous-sol. Il occupe ce poste depuis 18 mois seulement. Le seul transformateur au sous-sol ayant la capacité de celui indiqué au dossier est placé dans un bassin de rétention et semble d'apparence assez neuf. Les informations indiquées sur la fiche technique du transformateur ne correspond pas aux informations que nous avons au dossier.

Le transformateur a été installé le 22 novembre 2006 par « art. 23-24 »
cette information était indiquée sur le transformateur.

Sur la fiche technique du transformateur, j'ai noté les informations suivantes :

Liquide : Envirottemp FR3

No Série : G14039

Date installation : 2006-11-22 par « 23-24 »

Conçu pour 70 KPa

No Réf : G1303C2938

No P.S. : G2112B1939

No Commande : MDL-06-298

Le directeur a essayé de rejoindre le propriétaire qui était présent en 2006 pour me donner plus d'informations concernant l'ancien transformateur qui contenait des BPC, mais il n'y avait pas de réponse.

Nous nous sommes entendu qu'il communiquerait avec le propriétaire et me rappellerait pour me donner les informations sur l'enlèvement du transformateur précédent qui contenait des BPC.

Le directeur est présent à la résidence seulement le lundi et mardi.

3. CONCLUSION

Aucune infraction constatée lors de l'inspection

4. RECOMMANDATION(S)

Attendre les informations concernant l'ancien transformateur qui contenait des BPC pour compléter le dossier.

5. VÉRIFICATION

RÉDIGÉ PAR : Marie Hélène Frigon

Marie Hélène Frigon

2010/ 02/ 18

VÉRIFIÉ PAR : André Ménard

André Ménard

an mois jour

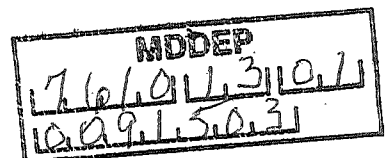
10 / 02 / 19
an mois jour

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :

Programme de contrôle environnemental I-18 Formulaire 1

Contrôle des réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

Application du Règlement sur les matières dangereuses



RAPPORT DE VÉRIFICATION

Réservoirs d'huiles usées installés dans des ateliers de mécanique

ADMINISTRATION	CCEQ - Direction régionale de :		
	L'INTERVENTION		
	Date de la vérification : 2010-02-08 2010-02-16	Heure d'arrivée : 13h00 13h00	Heure de départ : 13h15 13h45
	Réalisée par : M. Helene Frigon		
	Accompagné de :		
	SAGO		
Demande : 200204360 Intervenant : Y1300431 N° Intervention : 300565200			
N° document produit : N° Lieu d'intervention : X1300419			
Type d'intervention :	<input type="checkbox"/> première inspection programmée (état de situation et inventaire) <input checked="" type="checkbox"/> inspection programmée <input type="checkbox"/> inspection pour suivi d'avis d'infraction <input type="checkbox"/> inspection de suivi d'une plainte		

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	Nom (raison sociale) : RESIDENCE DES ECORES (ALLEGRO) INC		
	Autre nom :		
	Adresse civique : 1800, Boul. Cartier Est		
	Municipalité : Laval	Code postal : H7G 4R6	
	Téléphone : 450-667-6991	Télécopieur : 450-667-2797	
	Répondant : M. Guy Riopel	Cellulaire :	
	N° de gestion documentaire : 7610-13-01-0091503	Matricule CIDREQ : 1161636098	
GPS (19T) : NAD 83	Longitude (x) : 73 40 13 61	Latitude (y) : 45 34 21 92	

BUT DE LA VÉRIFICATION	Vérifier si le transformateur contenant des BPC au sous-sol de l'entreprise est encore opérationnel
------------------------	---

PERSONNES RENCONTRÉES	Nom	Fonction	Téléphone	Courriel
		M. Guy Riopel	directeur général	450-667-6991

TYPE D'ENTREPRISE	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique commercial (entretien de véhicules contre rémunération)	<input type="checkbox"/> station-service (vente de carburants avec service d'entretien mécanique des véhicules) <input type="checkbox"/> garage d'entretien mécanique (atelier mécanique sans vente de carburants)
	<input type="checkbox"/> Atelier mécanique non commercial (entretien de ses propres véhicules)	<input type="checkbox"/> société de transport urbain ou interurbain <input type="checkbox"/> entreprise de camionnage <input type="checkbox"/> entreprise de services publics (électricité, téléphonie, câblodistribution) <input checked="" type="checkbox"/> autres, préciser : RESIDENCE DE PERSONNE AUTONOME

Nombre de réservoirs	Type de réservoir	Nombre total de réservoirs de chaque type	Nombre de réservoirs reliés à un séparateur eau/huile
	Réservoir souterrain		
	Réservoir hors-sol	1 TRANSFORMATEUR	

C - GESTION DES HUILES USÉES

(Voir explications à l'annexe 1)

Destinataires (article 11)**Bon d'expédition, contrat ou facturation disponible**
 Oui, date du dernier contrat/facturation : _____
 Non

 Oui, date du dernier contrat/facturation : _____
 Non

 Oui, date du dernier contrat/facturation : _____
 Non
Transporteurs (article 12)**D - HISTORIQUE DE CONTAMINATION**

(Voir explications à l'annexe 1)

Y a-t-il déjà eu des déversements d'huiles usées ou d'autres produits pétroliers sur le site?

 Non Oui, indiquer :

- leur nombre : _____
- les quantités de produits impliqués par événement (litres) : _____
- les dates si connues (AAA-MM-JJ) : _____

Ces événements ont-ils été rapportés au MDDEP? Oui Non

À la suite de ces événements, a-t-on réalisé une étude de caractérisation du site?

 Non Oui, indiquer :

- Cette étude a été remise au : MDDEP MRNF Non remise (obtenir l'étude)
- Date (AAAA-MM-JJ) : _____
- Titre (nom) de l'étude : _____

À la suite de ces événements, a-t-on procédé à une décontamination?

 Non Oui, décrire les travaux effectués :

COMMENTAIRES

Voir note à la fin du rapport

SIGNATURES

Vérificateur : M. HELENE FRIGON

Lettres moulées

M. Frigon

Signature

Date : 2010 02 16

Année / mois / jour

Superviseur : _____

Lettres moulées

Signature

Date : _____

Année / mois / jour

Commentaires du superviseur : _____

Annexe 1 : Explications pour compléter les 3 dernières sections du formulaire d'inspection**B - Entretien périodique des réservoirs d'huiles usées**

Le Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit à l'article 37 que les biens affectés à l'entreposage de matières dangereuses résiduelles doivent être maintenus en bon état ainsi que les ouvrages et équipements de protection de ces biens. En complément, l'article 39 prévoit que l'exploitant doit vérifier au moins une fois tous les 3 mois le bon état et le bon fonctionnement des équipements d'entreposage. Il est donc pertinent de vérifier auprès des exploitants quel est le programme de vérification mis en place en vue de s'assurer de l'étanchéité des réservoirs et du bon état de fonctionnement des équipements et systèmes de protection installés sur ces réservoirs. Un programme d'entretien et de vérification était par ailleurs prévu pour les réservoirs souterrains d'huiles usées lorsque ceux-ci étaient régis par le MRNF. Il est donc souhaitable que ces programmes d'auto-contrôle se poursuivent.

Le tableau sur l'entretien périodique des réservoirs permet de prendre connaissance des programmes d'auto-contrôle en place. L'information recueillie pourra aider à la planification des activités de contrôle. Une liste de vérifications possibles est mentionnée dans ce tableau. Bien qu'une bonne partie de ces items peut être vérifiée par le personnel du MDDEP lors d'une visite, il reste important que l'exploitant procède lui-même à des vérifications périodiques plus fréquentes que les visites des inspecteurs du MDDEP. Cochez les items vérifiés par l'exploitant ou confiés par lui à une firme externe et indiquez la fréquence des vérifications effectuées. Ajoutez tout autre item de vérification effectuée qui n'est pas mentionné. S'il y a plus d'un réservoir d'huiles usées sur place, ne remplir qu'un seul tableau et indiquer, dans la colonne 2, le constat global (ex. : 2 réservoirs sur 5 présentent des signes de corrosion). Pour la fréquence, choisir l'unité de temps appropriée (jour, semaine, mois ou année).

Ces informations sont recueillies en questionnant les personnes rencontrées. Si l'entreprise tient un registre des vérifications effectuées, ce registre peut également servir à compléter le tableau.

C - Gestion des huiles usées

L'article 26 du Règlement sur les matières dangereuses (RMD) prévoit que les huiles usées ne peuvent être utilisées à des fins énergétiques (brûlées) que dans un équipement ayant une puissance d'au moins 3 MW. Généralement, de tels équipements ne se trouvent pas dans un atelier de mécanique. Ainsi, conformément à ce que prévoit l'article 11 du RMD, les huiles usées des ateliers de mécanique doivent être expédiées à des lieux de gestion autorisés en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement : centres de transfert, centres de traitement, lieux d'utilisation énergétique, incinérateurs de matières dangereuses résiduelles.

Vérifier à quel(s) lieu(x) sont expédiés les huiles usées et si l'atelier dispose de contrats ou d'une facturation avec les destinataires des huiles usées. Noter également le nom du ou des transporteurs à qui les huiles usées sont remises. Si vous constatez que les huiles usées sont brûlées sur place, le noter.

D - Historique de contamination

Sous le régime du MRNF, l'exploitant devait tenir un registre des événements (incidents, accidents, déversements) s'étant déroulés sur le lieu. Il est possible que certains déversements n'aient pas été portés à la connaissance du MDDEP. L'information recueillie dans la section «Historique de la contamination» permettra donc de compléter les renseignements détenus par le MDDEP et, éventuellement, de déceler des cas potentiels de contamination pouvant nécessiter un suivi ultérieur. Cette section pourra être complétée en interrogeant les personnes rencontrées et en vérifiant le registre, le cas échéant.

Annexe 2 : Tableaux pour inscription de réservoirs additionnels
(voir les pages suivantes)

A - CARACTÉRISTIQUES DES RÉSERVOIRS D'HUILES USÉES

A.2 - Réservoirs souterrains

POINTS À VÉRIFIER	RÉSERVOIR # 4	RÉSERVOIR #5	RÉSERVOIR # 6
Le réservoir a déjà présenté un indice de fuite (article 59)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date de l'essai d'étanchéité réalisé à la suite de ce constat : Résultat de l'essai : <input type="checkbox"/> Étanche <input type="checkbox"/> Non étanche, quelles actions ont été posées?
Le réservoir est protégé contre la corrosion (article 61) Selon la réponse fournie (N/A, Non ou Oui), compléter ci-contre la section (rang) appropriée.	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier)	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier)	<input type="checkbox"/> N/A (pas en acier)
	<input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :	<input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :	<input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) Date de retrait prévue : Le taux d'agressivité du sol a été déterminé <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date : Résultat :
	<input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?	<input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) Date du dernier rapport de l'état de fonctionnement du système de protection contre la corrosion : Résultat : <input type="checkbox"/> Bon état <input type="checkbox"/> Disfonctionnel, quelles actions ont été posées?
L'attestation de conformité d'installation du réservoir souterrain est incluse dans le dossier ministériel (article 70)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non (compléter ci-après) L'attestation est disponible auprès de l'exploitant <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (obtenir une copie)
L'exploitant a-t-il déjà fait le constat d'une fuite provenant d'une tuyauterie souterraine non protégée contre la corrosion ? (article 65)	<input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui (compléter ci-après) La tuyauterie a été remplacée : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		

Note

En 2000, il avait été constaté la présence d'un transformateur répertorié, d'une capacité d'environ 2000 litres contenant de BPC, encore en opération au sous-sol de la résidence.

Transformateur # QR21039

série 113968

Manufacturier 23-24 01/01/1974

Lors de l'inspection du 2010-02-16, il a été constaté qu'un nouveau transformateur avait été installé le 22/11/2006 qui ne contient pas de BPC.

A ce jour, il a été impossible d'obtenir des informations sur la disposition de l'ancien transformateur. Des recherches sont actuellement en cours à ce sujet.

M Hugon 2010-02-16

Lieu : Fiducie Champlain Les Écores

N/D : 7610-13-01-0091503

Date : 2010-02-16

Photographié par : Marie Hélène Frigon

Photo # 1:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Gros transformateur situé dans
la chambre électrique barrée au sous-
sol de l'immeuble.



Photo # 2:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Étiquette sur le transformateur
qui indique envirotemp fluide



Signature :

M. Frigon

Date : 2010-02-18

Page 1 de 3

Photo # 3:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Fiche technique sur le transformateur.
La date indiquée est le 11/2006
Liquide : Environtemp FR3
Conçu pour 70 KPa
No Série : G14039
No Réf : G1303C2938
No P.S. :G2112B1939
No Commande: MDL-06-298

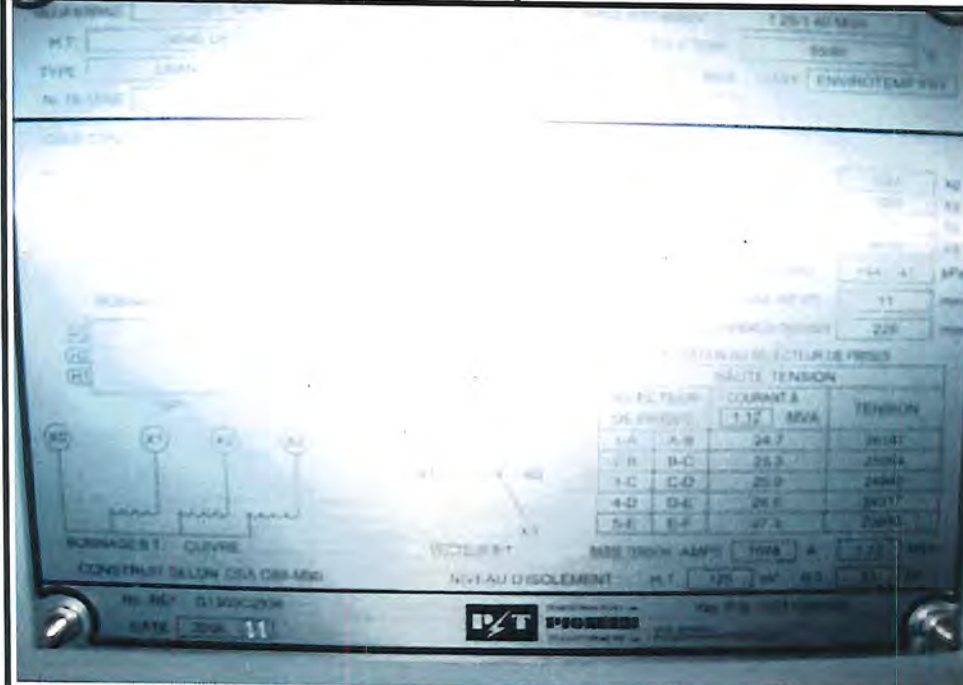
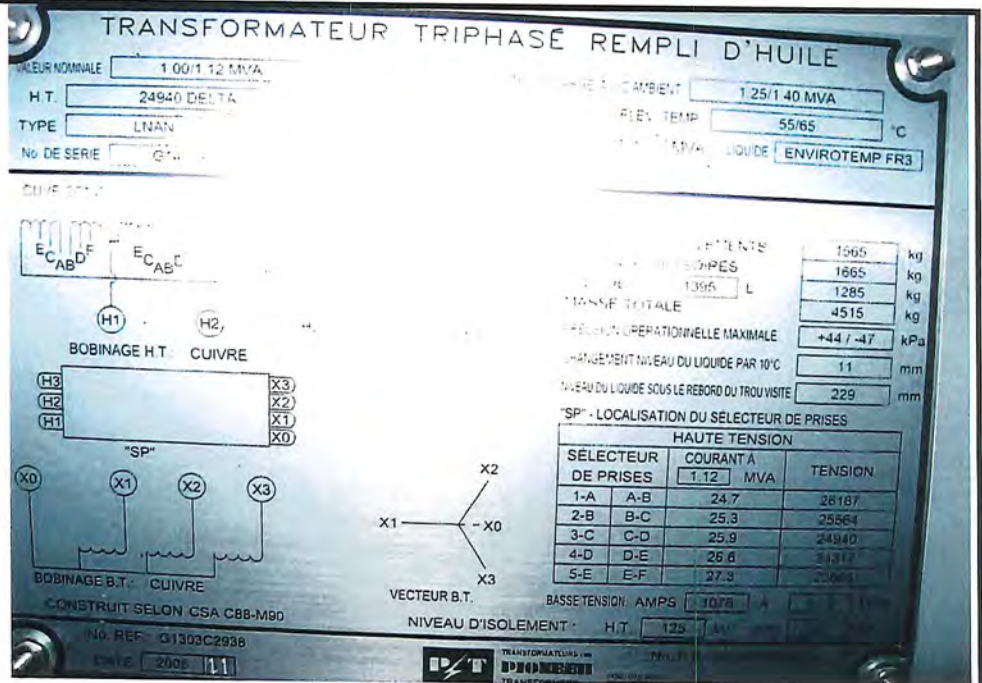


Photo # 4:

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Fiche technique sur le transformateur.
La date indiquée est le 11/2006
Liquide : Environtemp FR3
Conçu pour 70 KPa
No Série : G14039
No Réf : G1303C2938
No P.S. :G2112B1939
No Commande: MDL-06-298

Photo # 5 :

Référence Photo : DSCN.JPG

Note : Fiche technique sur le transformateur.
La date indiquée est le 11/2006
Liquide : Environtemp FR3
Conçu pour 70 KPa
No Série : G14039
No Réf : G1303C2938
No P.S. :G2112B1939
No Commande: MDL-06-298

